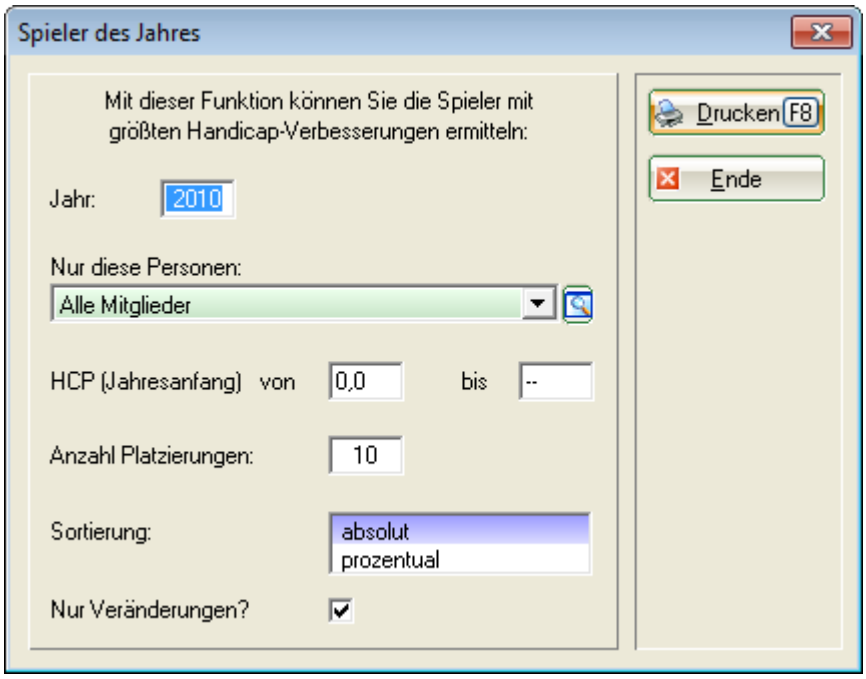
Joueur de l'année

Depuis l'introduction du World Handicap System (WHS), les Scoring Records sont calculés par les fédérations de golf. En Suisse, les fiches d'historique des handicaps sont chargées par SwissGolf dans le PC CADDIE local, c'est pourquoi une évaluation peut également être effectuée ici.
Dans la plupart des pays, cela n'est pas possible, car les fédérations ne mettent pas à disposition les Handicap History Sheets pour le chargement dans PC CADDIE.

Via la fonction ***Handicaps/Joueurs de l'année*** PC CADDIE offre une possibilité d'évaluation des handicaps. Les améliorations des handicaps d'une année peuvent être éditées en chiffres absolus et en pourcentage, les filtres de personnes et la répartition des handicaps pouvant être définis librement.

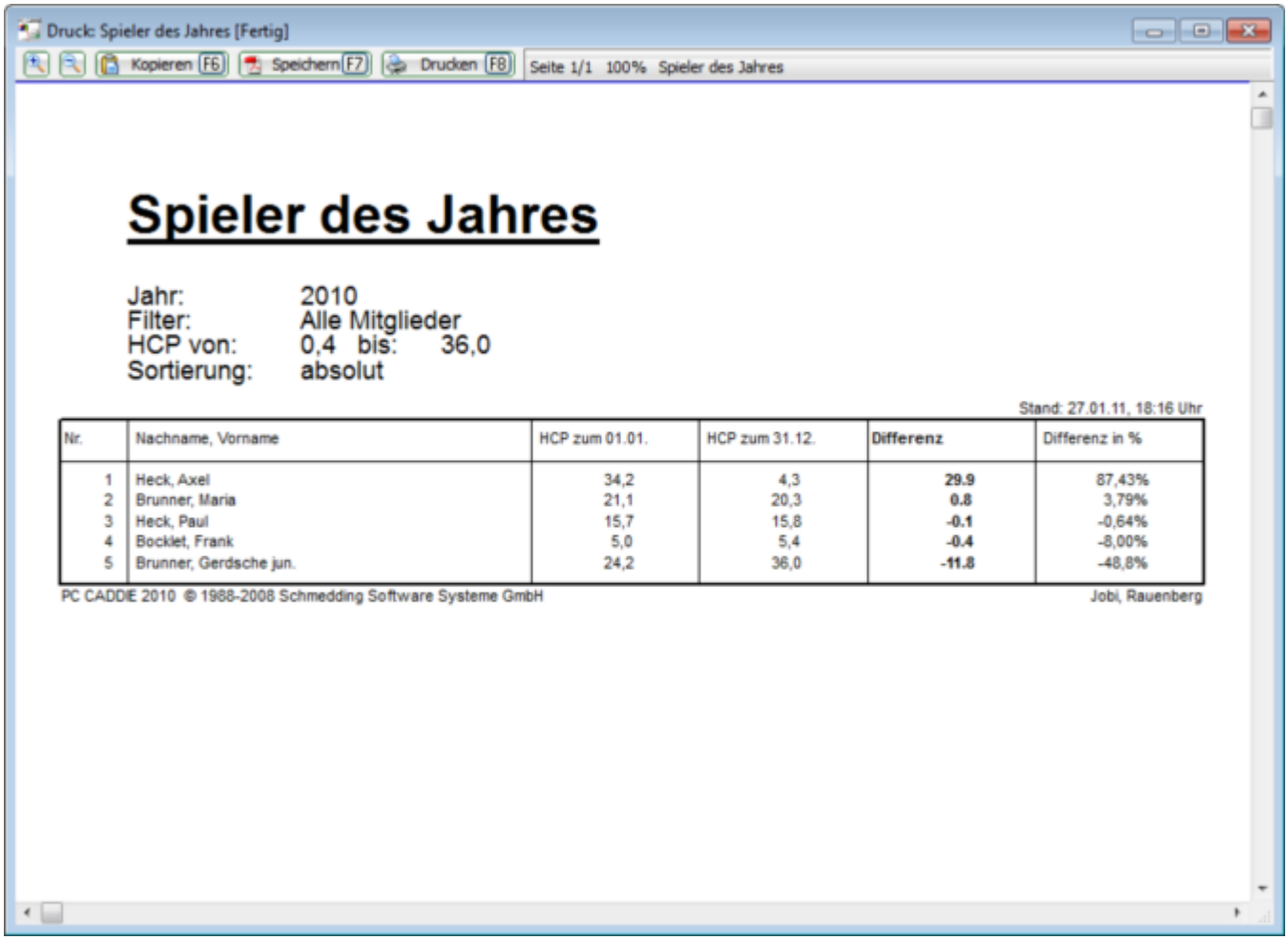
Les différents paramètres permettent de définir précisément l'évaluation :



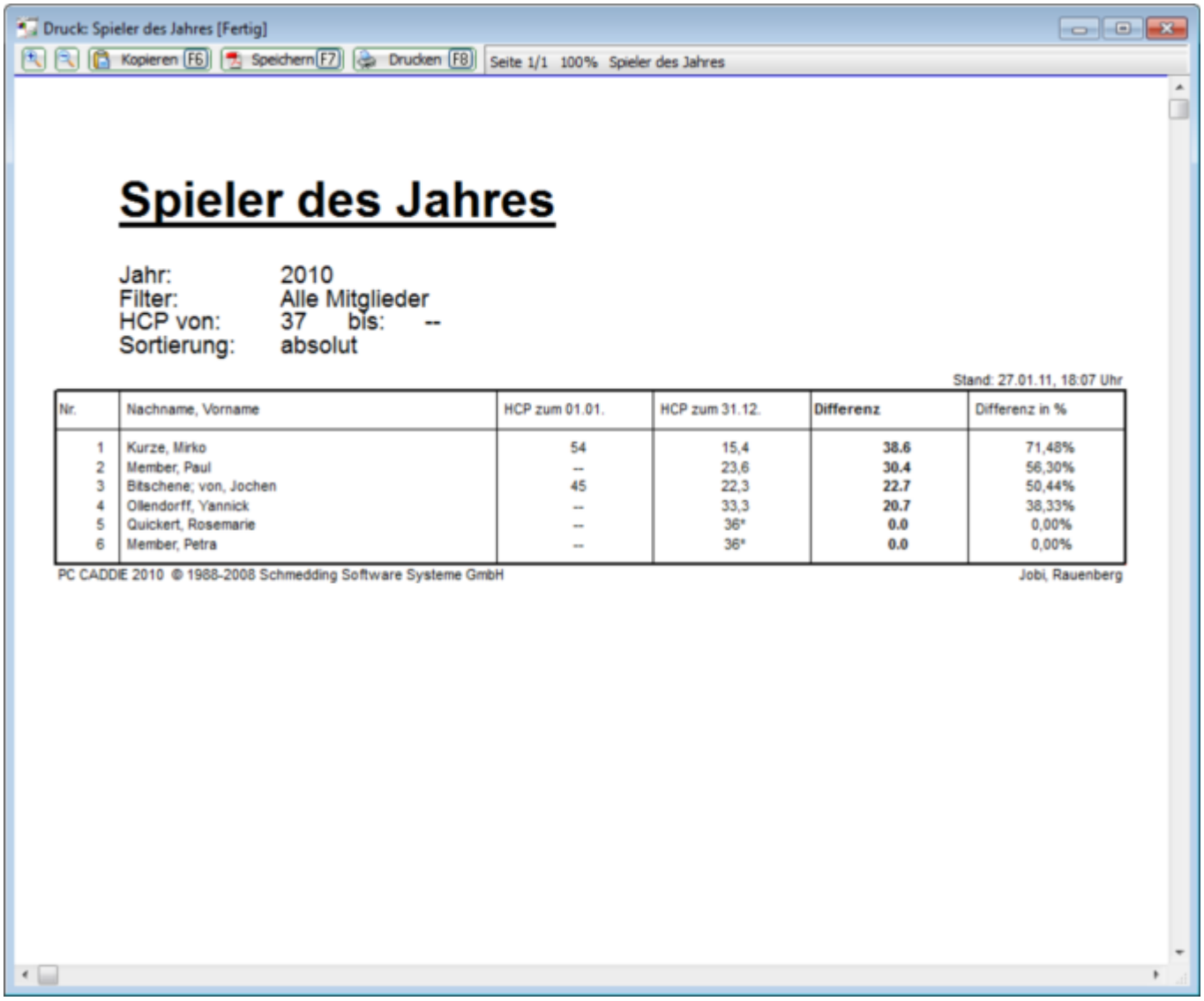
- Le paramètre ***Année*** détermine l'année pour laquelle l'évaluation doit être effectuée.
- ***Uniquement ces personnes*** permet de définir librement un filtre de personnes.
- Par ***Handicap (début de l'année)*** permet de définir la classe d'handicap souhaitée.
- Le ***Nombre de classements*** détermine le nombre de résultats affichés.
- ***Tri*** permet de trier en pourcentage ou en absolu.
- Avec le bouton ***Modifications uniquement*** permet d'imprimer uniquement les personnes ayant subi une modification de leur handicap.
- Le paramètre spécial ***SHOW_FIRSTENTRY*** veille à ce que les premières entrées soient prises en compte. S'il n'est pas activé, celles-ci ne sont évaluées que s'il s'agit d'entrées de comité de

sélection ou de résultats de compétitions.

La différence entre le joueur de l'année (Rookie of the year) et la statistique des tours est la suivante Statistiques du tour est que le joueur de l'année ne peut être vainqueur que dans la classe d'handicap prédéfinie. Son amélioration est donc appréciée dans le groupe dans lequel il se trouvait au début de l'année.



Avec l'exemple de Mirko Kurze, vous voyez qu'il est devenu vainqueur de l'année dans la classe d'handicap 37 à 54. Son handicap à la fin de l'année est de 15,4. Il n'intervient donc pas dans la classe de prix 0 à 36.



La différence en % se calcule comme suit :
Différence / handicap initial * 100 = Différence en %.